



Programme de formation **Référent santé et sécurité au travail - 3 jours**

Objectifs :

Connaître les principaux enjeux de la sécurité et de la santé au travail
Évaluer les risques professionnels et identifier les facteurs de pénibilité
Mettre en œuvre les leviers et les outils de la santé - sécurité : méthodologie de l'analyse des accidents du travail, la grille de positionnement et le document unique
Définir et mener un plan d'action de mesures préventives et correctives adapté à son entreprise

Public concerné et prérequis :

Référent santé et sécurité au travail désigné par l'employeur.

Qualification des intervenants :

L'intervenante, consultante RH, est spécialisée en droit du travail et prévention des risques professionnels.

Plus de 20 ans d'expérience dans les domaines RH et de la prévention santé sécurité au travail.
Intervention dans des situations complexes, démarche d'expertise CSE suite à de fortes problématiques de prévention des risques psychosociaux (RPS).

Moyens pédagogiques et techniques :

- Mises en situation basées sur des cas réels
- Travail en groupe : analyse de cas, mise en situation

Durée, effectifs :

21 heures.
10 stagiaire(s).

Programme :

Jour 1 : Mesurer les enjeux de la santé et sécurité
Les enjeux humains : statistiques et indicateurs santé sécurité
Les impacts sur la QVT et les RPS

Projetis Formation



Programme de formation

Référent santé et sécurité au travail - 3 jours

Définitions : accident du travail, accident de trajet, maladie professionnelle

Les enjeux financiers : coûts des accidents du travail et des maladies professionnelles

Les enjeux réglementaires : l'obligation de sécurité de résultat de l'employeur et des salariés, principes généraux de prévention, principales obligations réglementaires du code du travail

Les responsabilités : civile, faute inexcusable, pénale, professionnelle

Exercice pratique: à partir d'une thématique santé-sécurité, répondre aux 9 principes de prévention de la loi 91-1414

Jour 2 - Construire une démarche de prévention

L'analyse d'une situation de travail

Exercice "chasse aux risques": à partir de bandes dessinées ou d'une vidéo, observer et analyser la situation de travail et proposer des mesures correctives

Prendre en compte l'évaluation des risques professionnels, le document unique, les facteurs de pénibilité pour construire sa démarche de prévention

La cartographie des risques : causes, conséquences, solutions, références réglementaires

Exercice pratique en sous-groupe: établir une cartographie des risques liés à l'entreprise d'un ou plusieurs participants et évaluer les risques avec les mesures de prévention associées

Indicateurs et objectifs de sécurité

Les plans d'actions

Exercice pratique: croiser la cartographie construite précédemment avec le Document Unique de l'entreprise d'un ou plusieurs participants

Replacer le référent santé sécurité au sein de la démarche globale de prévention

L'importance de savoir se positionner en tant que référent santé-sécurité

Le référent santé-sécurité, interlocuteur privilégié de l'employeur et des représentants du personnel en matière de santé-sécurité

Définir le périmètre des missions du référent santé-sécurité

Définir les moyens d'actions du référent santé-sécurité

Quiz sur les missions et les moyens d'action du référent santé sécurité.

Jour 3 - Analyser les incidents et accidents du travail

Intérêt de l'analyse des accidents et des incidents du travail

La méthode de l'arbre des causes : mise en œuvre sur une étude de cas

Les formations sécurité et l'accueil des nouveaux arrivants

L'organisation de l'accueil et la formation des nouveaux arrivants

Exercice pratique: à partir d'un cas d'accident fourni par l'intervenant, les participants doivent appliquer la méthode de l'arbre des causes et proposer un plan d'actions.

Modalités d'évaluation des acquis :

Projétis Formation

15 rue des anciens combattants 44110 Châteaubriant

Tél. 02 40 28 60 57 – info@projétis.com

SARL au capital de 9100 € – RCS Nantes – SIRET 523 942 761 00025 – NDA 52440603444 Certificat Qualiopi : 03567



Programme de formation **Référent santé et sécurité au travail - 3 jours**

Questions orales ou écrites (QCM) et mise en pratique.
Formulaires d'évaluation de la formation

Sanction visée :

Certificat de réalisation

Matériel nécessaire pour suivre la formation :

Délais moyens pour accéder à la formation :

La formation est programmée selon la demande du client

Accessibilité aux personnes à mobilité réduite :

Pour une demande d'accessibilité aux personnes handicapées vous pouvez contacter : M. Jean-Marie Palierne 02 40 28 60 57

Taux de réussite à la formation :

Toutes les compétences attendues sont validées

Taux de satisfaction de la formation :

67% des participants sont très satisfaits ; 33% sont satisfaits

Projetis Formation

15 rue des anciens combattants 44110 Châteaubriant

Tél. 02 40 28 60 57 – info@projetis.com

SARL au capital de 9100 € – RCS Nantes – SIRET 523 942 761 00025 – NDA 52440603444 Certificat Qualiopi : 03567